



## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS CALLABLE STEP-UP NOTE

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

Nom du produit :	Callable Step-Up Note
Code ISIN du produit :	Cotée sur un marché réglementé XS2601458941
Initiateur du PRIIP :	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (Spuerkeess)
Site web de l'initiateur :	<a href="http://www.spuerkeess.lu">http://www.spuerkeess.lu</a>
Numéro de téléphone :	Appelez le (+352) 4015-5075 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (CSSF)
Créé le :	14 mars 2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type :	Créance obligataire au format EMTN avec droit au remboursement du capital investi.										
Objectif :	<p>L'objectif du produit est d'atteindre un rendement en captant les coupons progressifs jusqu'à échéance finale dans un scénario d'évolution de taux stable, voire légèrement baissier.</p> <p>La note paie un coupon de 3,40% p.a. pour le premier semestre, 3,40% p.a. pour le deuxième semestre, 3,80% p.a. pour le troisième semestre, 4,20% p.a. pour le quatrième semestre et 4,60% p.a. pour le dernier semestre, pour autant que le produit ne soit pas rappelé anticipativement.</p> <p>Remboursement :</p> <p>Ce produit vous donne droit à l'échéance finale ou à la date de remboursement anticipé, au remboursement de 100% de votre capital investi initialement. En cas de faillite ou de restructuration de l'émetteur (Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg), imposée par l'autorité de résolution afin d'éviter une faillite, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre partiellement ou totalement le montant investi. Le droit de remboursement de 100% du capital investi n'est pas applicable en cas de désinvestissement (i) avant la date d'un remboursement anticipé ou (ii) avant la date d'échéance finale, à condition qu'il n'y ait pas eu de remboursement anticipé.</p>										
Investisseurs de détail visés :	<p>Le produit est destiné à être proposé aux investisseurs de détail qui :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• recherchent un produit à capital garanti distribuant des coupons fixes connus à l'avance ;</li><li>• assument d'être remboursés anticipativement au gré de l'émetteur ;</li><li>• souhaitent disposer d'un droit au remboursement du capital investi à l'échéance finale ou lors d'un remboursement anticipé ;</li><li>• disposent de suffisamment de connaissances et d'expérience concernant les obligations et</li><li>• disposent d'un horizon d'investissement à court voire moyen terme.</li></ul>										
Durée :	2,5 ans										
Dates et données importantes :	<p>Ce produit est émis par Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg</p> <p><b>Calendrier</b></p> <table><tr><td>Date d'émission</td><td>4 avril 2023</td></tr><tr><td>Dates de paiement du coupon</td><td>4 octobre 2023 ; 4 avril 2024 ; 4 octobre 2024 ; 4 avril 2025 et 6 octobre 2025</td></tr><tr><td>Dates de rappel anticipé</td><td>4 avril 2024 ; 4 octobre 2024 et 4 avril 2025</td></tr><tr><td>Date de maturité</td><td>4 octobre 2025</td></tr></table> <p>Conventions Coupure</p> <table><tr><td>30/360, following, non ajusté</td></tr><tr><td>EUR 10.000</td></tr></table>	Date d'émission	4 avril 2023	Dates de paiement du coupon	4 octobre 2023 ; 4 avril 2024 ; 4 octobre 2024 ; 4 avril 2025 et 6 octobre 2025	Dates de rappel anticipé	4 avril 2024 ; 4 octobre 2024 et 4 avril 2025	Date de maturité	4 octobre 2025	30/360, following, non ajusté	EUR 10.000
Date d'émission	4 avril 2023										
Dates de paiement du coupon	4 octobre 2023 ; 4 avril 2024 ; 4 octobre 2024 ; 4 avril 2025 et 6 octobre 2025										
Dates de rappel anticipé	4 avril 2024 ; 4 octobre 2024 et 4 avril 2025										
Date de maturité	4 octobre 2025										
30/360, following, non ajusté											
EUR 10.000											



## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Risque le plus faible ← Risque le plus élevé →	L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que l'investisseur enregistre des pertes sur le produit en cas de mouvement sur les marchés.								
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="background-color: red; color: white;">1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7	Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous rembourser en soit affectée.	
1	2	3	4	5	6	7			
	Vous avez le droit à la restitution d'au moins 100% de votre capital investi. Cette protection contre des performances futures du marché n'est pas d'application en cas de sortie avant l'échéance finale.								
L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement le produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevez en retour.	Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité du capital investi.								

## SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Investissement EUR 10.000 (sous l'hypothèse de détention jusqu'à échéance ou de remboursement anticipé au gré de l'émetteur).				
Scénarios		1 an	2 ans	2,5 ans (Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10.340 3,37%	EUR 10.740 3,60%	EUR 10.970 3,74%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10.340 3,37%	EUR 10.740 3,60%	EUR 10.970 3,74%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10.340 3,37%	EUR 10.740 3,60%	EUR 10.970 3,74%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10.340 3,37%	EUR 10.740 3,60%	EUR 10.970 3,74%

**Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez (p.ex. : prise en compte de la Retenue à la source « RTS »).**

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 2,5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10.000.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de l'exercice ou non du « Call » par l'émetteur, ainsi que de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.



## QUE SE PASSE-T-IL SI BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

En cas de faillite ou de restructuration (p.ex. bail-in) de l'émetteur, en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque que le capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance. Dans ce cas, vous courez également le risque que la plus-value ne soit pas payée.

Le présent produit ne peut pas être considéré comme un dépôt et n'est dès lors pas protégé dans le cadre du système luxembourgeois de protection des dépôts.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vende ce produit ou qui vous fournisse des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

#### **Scénario 1 : souscription de 6 coupures à EUR 10.000**

Investissement EUR 60.000 Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans	Si vous gardez le produit jusqu'à échéance finale (période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 60	EUR 60	EUR 0
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	0,10%	0,05%	0,00%

#### **Scénario 2 : souscription de 1 coupure à EUR 10.000**

Investissement EUR 10.000 Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans	Si vous gardez le produit jusqu'à échéance finale (période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 50	EUR 50	EUR 0
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	0,50%	0,25%	0,00%

**Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez (p.ex : prise en compte de la Retenue à la source « RTS »).**

### COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous présente :

- les répercussions des différents types de frais sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir à terme ;
- la signification des différentes catégories de frais.

FRAIS			
Frais ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	
	Coûts de sortie	0,10% (minimum EUR 50)	Frais liés à une vente anticipée en Bourse de Luxembourg
Frais récurrents	Autres frais récurrents	0,00%	
Frais accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**Période de rétention recommandée : jusqu'à échéance finale avec la faculté d'accepter un remboursement anticipé au gré de l'émetteur.**

Dans des conditions normales de marché, Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (Spuerkeess) assure un marché secondaire quotidien durant toute la vie du produit en fournissant des prix d'achat et de vente exprimés en pourcentage de la valeur nominale et la différence entre les prix d'achats et de vente (la fourchette) ne sera pas supérieure à 1% de cette valeur nominale. Si vous souhaitez vendre ce produit avant la date de maturité, le prix du produit dépendra de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie. Dans ce cas cela pourrait entraîner une perte partielle du montant investi.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Les réclamations à propos du produit, de la conduite de Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg ou de l'établissement financier qui vous vend le produit ou vous conseille doivent être adressées à Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, Service Compliance, 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg ou à [reclamations@spuerkeess.lu](mailto:reclamations@spuerkeess.lu).

Vous trouverez un lien vers la section « Réclamations » du site web de Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg à l'adresse suivante : <https://www.spuerkeess.lu/fr/particuliers/infos-aide/reclamation/>.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez également d'autres informations pertinentes sur le site web de Spuerkeess : [www.spuerkeess.lu](http://www.spuerkeess.lu).